

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[ARCH-FAM-2021-0-0815](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 9 \[février 1846\]](#)

Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 9 [février 1846]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote ARCH-FAM-2021-0-0815

Collation 2 p. (60r, 60v)

Nature du document Brouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservation Familistère de Guise

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 9 [février 1846], Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27587>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 février 1846](#)

Lieu de rédaction Esquéhéries (Aisne)

Destinataire [Godon, Jules-Charles \(1814-1891\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Description

Résumé Sur l'indemnisation par l'entrepreneur Dagobert Espigneaux-Tordeux de La Capelle des marchandises brisées lors de l'accident de transport survenu la nuit du 2 novembre 1845 sur la route de Guise à Leschelle (Aisne) : Godin a refusé d'accepter la somme de 188 F remise par un huissier « pour châtier un peu l'entrepreneur de ses mauvais procédés à mon égard ». Sur les progrès de la théorie sociétaire auprès de la population de la région : « Nous entrons ici en phase d'apostolat. Des expositions publiques paraissent parfaitement goûtées des habitants de nos campagnes. Nous ne désespérons pas que bientôt cette idée sera dominante chez la plupart et qu'elle doit fait germer en eux une espérance et une foi commune. »

Notes Le brouillon occupe la partie inférieure du folio 60r et la partie supérieure du folio 60v.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fouriérisme](#), [Procédure \(droit\)](#), [Propagande](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées [Espigneaux-Tordeux, Dagobert](#)

Lieux cités

- [La Capelle \(Aisne\)](#)
- [Laon \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Godon, Jules-Charles (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Droit/Justice
- Fouriérisme

Biographie Magistrat et fouriériste français né en 1814 à Laon (Aisne) et décédé en 1891. Il est inscrit à l'ordre des avocats de Laon en 1838 avant d'être nommé en 1848 substitut du procureur de la République à Laon. Il est nommé chevalier de la

Légion d'honneur en février 1878 alors qu'il est conseiller à la Cour d'appel de Caen (Calvados).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Paris le 17^h 6 Monsieur Allery fils a Paris

Je viens d'apprendre que le message est parti sans
rien charger, la note des visimeus qui restait de votre dernière
demande et qui est pour en effectuer le transport une
augmentation de une franc par cent filoz, veuillez m'en
susciter le peu de la présente et que ne en parlez et bien s'en
me faire sur les M^{rs} que je dois tenir de votre disposition

Je prendrai la liberté de disposer aux vus dans le courant de
ce mois pour votre petite somme de 500 francs et de la même
manière que je ne serai obligé d'acquiescer sans autres avis

ag m m s s

Messieurs les régisseurs des B^{ts} Bourgeois
de Paris

Je vous remercie pour le paiement de Paris
au 20 courant fr 500
au 20 idem fr 114 60
ensemble fr 614 60
Dont veuillez me indiquer et m'envoyer réception

J'ai reçu votre lettre datée du 30 coult et portant
facture de votre dernière envoi. J'ai vu avec
besoins d'appeler votre attention sur les points de ce point
la partie qui se trouvait dans les sembles depuis
longtemps ont arrivés en même temps j'ai trouvé à
la page 24 filoz de vos points sur cette dernière et
il manquait 60 filoz dans les 6560 filoz que devaient
contenir les 2 vases de vos Bourgeois j'ai pourtant trouvé
plus de 2000 ou 2000 plus
je n'ai pu que ne porter la lettre de suite
veuillez m'en dire que j'aurai besoin de faire pour
la fin de ce mois

ag m m s s

Monsieur Godeau

à la requête de M^{rs} Diegolet espagnole tendue entrepreneur de
route demeurant à la capitale. vos bureaux sicut de ce office
la somme de fr 166 montant de la porte givreuse par son
est-t-il dit. D'après l'estimation de l'administration des ponts et chaussées
n'étant pas de vos autres avis ni de l'administration j'ai reçu avec
somme veuillez m'en dire que est la somme que je dois tenir de vous
pour cette affaire. J'aurai pu d'ailleurs trouver cette offre suffisante
si je n'avais trouvé bon de chasser un peu l'entrepreneur de vos
mœurs prouvé à mon égard

elle avec me n'agale pas ^{peut-être} probablement pas la part présente
surtout si je suis tenu de ~~payer~~ pour reprendre la charge
de payer à l'embourgeoisement à quel demandeur pour imagination
quel progrès fait à l'œuvre la théorie sociale ?
nous entrons ici en phase d'apostolat des expositions publiques
paraissent parfaitement goûtées des habitants de nos campagnes
nous ne désespérons pas que bientôt elle devienne dominante
chez la ~~population~~ et qu'elle doit faire germer bientôt en
nous une espérance et une foi commune
toujours votre dévoué et disciple
+ si vous considérez cette affaire comme terminée et que je dois
rendre ici le montant de l'indemnité vous me ferez connaître
par votre prochain titre à quel je dois je vous en certifierai
en un bon sens laus

9 février

Monsieur le notaire au Rouvray
Le montant de mes loyers de l'année dernière que
je vous en ai avancé à
votre facture
246,60
à la
34,25
reste je 246,35
Jeant je déposerai en mon mandat des sous en 100 francs
je vous prie de remettre au porteur 1 Billet de 100 francs
qui vous paiera
je le lui en

9 février

Monsieur le notaire au Rouvray
affair Monnaie de nos deux ordres que je vous
de déposer des sous des sommes suivantes pour me régler
des loyers de l'année que je vous en ai fait et bien la voir
en mon mandat ~~de~~ ^{est} pour solde de mes ~~de~~ ^{de} 200 fr. 200 fr.
30 octobre
en mon mandat de l'année au 5 avril prochain faire
solde de ma ~~de~~ ^{de} 152,60
et en mon mandat de l'année au 5 mai prochain
pour solde de ma facture de la farine de blé
est ajoutée le prix des ~~de~~ ^{de} 156,60
depuis
voulant prendre note de ces dispositions et bien
vouloir les annuler à l'avenir

9 février

Monsieur le notaire au Rouvray
je vous prie de vous remettre ~~de~~ ^{de} 195,00
je vous prie de prendre note que je dépose sur vous
de l'année au 5 mars prochain de ~~de~~ ^{de} 651,69
et au 25 mars ~~de~~ ^{de} 463
de l'année au 5 mars prochain de ~~de~~ ^{de} 651,69

601

6